

QUESTION N°1 (5 points)

Quelles seront vos futures prérogatives de E3 ?

QUESTION N°2 (4 points)

Quels matériels de sécurité doit-on avoir obligatoirement sur un site de plongée ?

QUESTION N° 3 (2 points)

Quelles sont les conditions d'accès au Diplôme de Directeur de Plongée -Niveau 5?

QUESTION N°4 (1 point)

Responsabilités

Un GP emmène un plongeur PE-20 voir une grotte située à 25 m de profondeur. La palanquée remonte en surface et rejoint le bateau sans accident ni problème particulier.

- a) Quelle responsabilité est engagée ? (0.5 point)
- b) Quel risque est mis en évidence (en l'absence d'accident) ? (0.5 point)

QUESTION N° 5 : La FFESSM (5 points)

- a) Les commissions :
 - Citez 2 commissions sportives.
 - Citez 2 commissions culturelles.
 - Citez 2 commissions de service.
- b) Le Président de la FFESSM :
 - Qui l'élit ?
 - Quelle est la durée du mandat ?
- c) Citez 2 organes déconcentrés de la FFESSM
- d) Citez 2 missions de ces organes déconcentrés
- e) Qui élit les présidents de ces organes déconcentrés

QUESTION N° 6 Les normes (2 points)

Vous remplacez le tuyau qui relie le 1^{er} étage de votre détendeur au direct system de votre gilet. Ces 2 éléments ne sont pas de la même marque. Êtes-vous en règle vis-à-vis de la norme NF EN 250 ? Justifiez votre réponse.

QUESTION N°7 Le CACI (1 point)

Quelles doivent être les qualifications minimales possédées par le médecin qui délivre le CACI pour les cas suivants ?

- Plongeur d'argent
- Préparation GP

REFERENTIEL DE CORRECTION

QUESTION N°1 (5 points)

Quelles seront vos futures prérogatives de E3 ?

- *Signer les carnets de plongée.*
- *Valider les compétences des diplômes des plongeurs Niveau 1 à Niveau 3 ainsi que les qualifications PA12, PA20, PA40, PE40 et PE60*
- *Valider les qualifications de Directeur de Plongée en Exploration - Niveau 5*
- *Signer les attestations d'aptitude des candidats au diplôme de Guide de Palanquée -Niveau4.*
- *Signer l'attestation d'aptitude à présenter l'épreuve d'intervention sur un plongeur en difficulté à 25 mètres du MF1.*
- *Assurer les fonctions de Directeur de Plongée.*
- *Être membre d'un jury d'examen du diplôme de Guide de Palanquée et évaluer :*
 - *A deux les épreuves du groupe 1.*
 - *En double avec un MF2 de la FFESSM, ou BEES2 ou DES-JEPS licenciés à la FFESSM : les épreuves des groupes 2 et 3.*
- *Être membre d'un jury d'examen du diplôme d'initiateur et évaluer :*
 - *En double avec un autre E3 licencié à la FFESSM l'épreuve du mannequin,*
 - *En double avec un MF2 de la FFESSM, ou BEES2 ou DES-JEPS licenciés à la FFESSM les épreuves de pédagogie.*
- *0,5 par bonnes réponses, 1 points pour chacune des questions sur les membres de jury*

QUESTION N°2 (4 points)

Quels matériels de sécurité doit-on avoir obligatoirement sur un site de plongée ?

- *Bouteille d'O2 de capacité suffisante avec manodétendeur, débit litre et tuyau de raccordement au BAVU ou masque à haute concentration*
- *Moyen de communication permettant de prévenir les secours et VHF + pavillon ALPHA (bateau)*
- *Eau douce potable*
- *BAVU avec sac de réserve d'oxygène et de trois masques (grand - moyen - petit)*
- *Masque à haute concentration d'O2*
- *Couverture iso thermique*
- *Plan de secours adapté au lieu de plongée*
- *Fiche d'évacuation*
- *Fiche de sécurité*
- *Bouteille d'air de secours avec détendeur*
- *Un moyen de rappeler un plongeur en immersion (milieu naturel au départ d'une embarcation)*
- *Tablette de notation immergeable*
- *Tables de décompression (si milieu naturel > 6m)*
- *Moins 0,5 point par matériel manquant*
- *0 à toute la question si pas de matériel d'oxygénothérapie ou moyen de communication*

QUESTION N° 3 (2 points)

Quelles sont les conditions d'accès au Diplôme de Directeur de Plongée -Niveau 5?

- Être titulaire de la licence FFESSM en cours de validité (0.25 point)
- Être francophone (0.25 point)
- Être titulaire du diplôme GP (N4 FFESSM ou N4 ANMP ou GP associé FFESSM ou BPJEPS (0,25 point)
- Être titulaire de la carte RIFA Plongée de la FFESSM (0.25 point)
- Justifier d'une réelle expérience de GP (15 plongées en situation de guide) (0.5 point)

QUESTION N°4 (1 point)

Responsabilités

Un GP emmène un plongeur PE-20 voir une grotte située à 25 m de profondeur. La palanquée remonte en surface et rejoint le bateau sans accident ni problème particulier.

- a) Quelle responsabilité est engagée ? (0.5 point)
Responsabilité pénale.
- b) Quel risque est mis en évidence (en l'absence d'accident) ? (0.5 point)
Mise en danger d'autrui.

QUESTION N° 5 : La FFESSM (5 points)

a) Les commissions :

- Citez 2 commissions sportives.
Apnée, plongée souterraine, nage avec palmes, hockey sub, nage en eau vive, pêche sous-marine, tir sur cible, orientation sub, plongée sportive en piscine (0,5 point)
- Citez 2 commissions culturelles.
Bio et environnement, audiovisuelle (photo et vidéo), archéologie, plongée souterraine (0,5 point),
- Citez 2 commissions de service.
Juridique, médicale et de prévention (0,5 point)

b) Le Président de la FFESSM :

- Qui l'élit ?
Présidents de clubs et représentants des SCA (0,5 point).
- Quelle est la durée du mandat ?
4 ans (0,5 point).

c) Citez 2 organes déconcentrés de la FFESSM

CODEP, COREG (1 point).

Monitorat fédéral 1^{er} degré - Session de septembre 2024 à Niolon
Epreuve de réglementation
Durée 60 minutes

d) Citez 2 missions de ces organes déconcentrés

- *Relayer la politique de la FFESSM, développer les activités fédérales, gérer le budget permettant le bon fonctionnement des commissions (0,5 point).*
- *Représenter l'ensemble des licenciés de son département/sa région auprès de la FFESSM et des instances politiques locales (CROS/CDOS, élus etc.) (0,5 point).*

e) Qui élit les présidents de ces organes déconcentrés

Les présidents de clubs et représentants des SCA. (1 point).

QUESTION N° 6 Les normes (2 points)

Vous remplacez le tuyau qui relie le 1er étage de votre détendeur au direct system de votre gilet.
Ces 2 éléments ne sont pas de la même marque. Êtes-vous en règle vis-à-vis de la norme NF EN 250 ?
Justifiez votre réponse.

- *Le tuyau qui relie le premier étage du détendeur et le direct- system du gilet stabilisateur n'est pas un élément constitutif de l'appareil respiratoire (il n'est pas utilisé par le plongeur pour respirer).*
- *Il est d'ailleurs livré avec le gilet et pas avec le détendeur. L'assemblage d'un tuyau de direct-system d'une autre marque sur un détendeur normé ne modifie donc pas la conformité de l'appareil respiratoire. 2 points*

QUESTION N°7 Le CACI (1 point)

Quelles doivent être les qualifications minimales possédées par le médecin qui délivre le CACI pour les cas suivants ?

- Plongeur d'argent : *tout médecin (0.5 point)*
- Préparation GP : *tout médecin (0.5 point)*